



L'éducation prioritaire dans l'académie de Poitiers - 2019

publié le 03/05/2019

Etat des lieux 2019 de l'éducation prioritaire académie de Poitiers

Descriptif :

Un descriptif de l'éducation prioritaire réalisé sur la base de plusieurs indicateurs pour l'académie de Poitiers daté de 2019.

Sommaire :

- Plus d'un collégien d'éducation prioritaire sur deux est défavorisé socialement (56 % PCS défavorisés)
- Des moyens supplémentaires
- Un accueil plus fréquent des enfants de deux ans en éducation prioritaire.
- Des enseignants ayant peu d'ancienneté dans l'établissement
- Les collégiens en REP+ sont plus fragiles scolairement
- Les collégiens de l'EP réussissent plutôt bien le DNB.....
-et passent un peu moins souvent en seconde GT

A la rentrée 2018, 14 collèges (4 REP+ et 10 REP) sont en réseau d'éducation prioritaire. Ces établissements scolarisent 4.42% des collégiens du secteur public (5 286 sur 119 576).

Leur répartition n'est pas homogène sur le territoire académique :

- 2 REP+ en Charente (2 REP),
- 1 REP+ en Charente-Maritime (1 REP),
- 1 REP+ en Vienne (3 REP),
- et aucun en Deux-Sèvres (4 REP).

3 réseaux d'éducation prioritaire sont en milieu rural pour 11 réseaux EP en milieu urbain.



- Carte de l'éducation prioritaire - académie de Poitiers - 2016

On dénombre 111 écoles publiques en éducation prioritaires. Celles-ci accueillent 6.85% des écoliers du public (9 439 élèves sur les 137 624 de l'académie). Les diversités de territoires sont semblables à celles constatées pour les collèges.

● Plus d'un collégien d'éducation prioritaire sur deux est défavorisé socialement (56 % PCS défavorisés)

Les collèges de l'Education prioritaire se caractérisent par la concentration de ces profils d'élèves. Ainsi neuf collèges d'éducation prioritaire sur 14 accueillent plus de 56% d'élèves d'origine sociale défavorisée. Ce

pourcentage s'élève à plus de 76% sur trois des quatre REP+ que compte l'académie.

- Répartition des collèges à la rentrée 2018, en %

Proportion de collèges scolarisant....	REP+	REP
....plus de 75% d'élèves défavorisés	3	0
....plus de 50% d'élèves défavorisés	1	5
....moins de 42% d'élèves défavorisés	0	5

En moyenne, les collégiens des REP+ sont très majoritairement d'origine sociale défavorisée : 56% des élèves ont des parents ouvriers ou inactifs en éducation prioritaire contre 34% pour les autres collèges de l'académie.

● Des moyens supplémentaires

En 2016-2017, l'écart du taux d'encadrement à l'école primaire entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire était de -1.5 pour un nombre d'élèves par classe déjà positif dans l'académie (23.3 contre 23.5 au niveau national).

Cet écart s'est accentué avec le dédoublement des classes de CP-CE1 en REP+ et de CP en REP. À la rentrée 2018, l'académie comptait 91 classes de CP à 12 et 37 classes de CE1 REP+ dédoublées

Les écoles bénéficient aussi de maitres supplémentaires (PDMQDC) et chaque réseau est animé par un coordonnateur.

- Etat des PDMQDC - académie de Poitiers

Académie de Poitiers	2017
ETP PDMQDC hors EP	61
ETP PDMQDC en REP	22
ETP PDMQDC en REP+	16
Total PDMQDC	99

Enfin les enseignants de l'éducation prioritaire renforcée (REP+) bénéficient de temps de concertation inclus dans leur temps d'enseignement : 18 demi-journées pour les professeurs des écoles, 1h30 hebdomadaire pour les

enseignants de collège.

● Un accueil plus fréquent des enfants de deux ans en éducation prioritaire.

En 2017, l'accueil des enfants de deux ans est plus fréquent en éducation prioritaire, avec un taux de scolarisation de 33% contre 9.9% pour l'ensemble de l'académie.

La scolarisation des moins de 3 ans est légèrement plus élevée en REP qu'en REP+.

- Taux de scolarisation des moins de 3 ans

Education prioritaire	Taux
REP	33.7
REP+	32.8
Total EP	33.1
Total académique	9.9

● Des enseignants ayant peu d'ancienneté dans l'établissement

Le pourcentage d'enseignants en poste depuis deux ans ou moins dans le même collège ne mesure pas l'ancienneté en éducation prioritaire mais l'ancienneté dans le même collège ; il permet de mettre en évidence le taux de rotation des enseignants dans les établissements. Ce dernier est supérieur dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire.

Ainsi, en 2017-2018, 36.8 des professeurs y enseignent depuis deux ans ou moins (cela atteint même plus de 43% pour 6 collèges EP de l'académie et un collège de la Rochelle compte un enseignant sur deux de moins de 2 ans d'ancienneté) contre 32% pour l'ensemble des collèges de l'académie.

● Les collégiens en REP+ sont plus fragiles scolairement

Les élèves entrant en sixième dans un collège de l'éducation prioritaire se distinguent par leur retard scolaire. En 2017-2018, le taux de retard moyen à l'entrée en sixième est de 16.9% en REP+ (plus de 26% pour un collège) et de 7.6 % en REP (moins de 2.5% pour un collège), contre 6.6% pour l'ensemble de l'académie.

● Les collégiens de l'EP réussissent plutôt bien le DNB.....

À la session 2017, 81.5% des collégiens de l'éducation prioritaire ont obtenu leur DNB contre 86.4% pour l'ensemble de l'académie.

Cependant, les collèges de l'EP ont affiché des résultats inférieurs aux épreuves écrites terminales :

- de français (7, 6/20 de moyenne contre 8.6 pour l'académie ; 5 collèges ont moins de 7 /20)
- et de mathématiques (7 ,7/20 de moyenne contre 9.7 en moyenne académique ; 5 collèges ont moins de 7/20).

Globalement, l'étayage reste important sur l'ensemble de la scolarité et permet à de nombreux élèves d'obtenir le DNB grâce au contrôle continu.

●et passent un peu moins souvent en seconde GT

59.8% des élèves de troisième de l'éducation prioritaire passent en classe de seconde GT contre 62.4% pour l'ensemble de l'académie. Ces taux sont conformes aux moyennes nationales (55% de taux de passage 2Gt en REP+ et 61% en REP).

Le taux de poursuite en classe de 1ere reste cependant inférieur de près de 9 points par rapport à la moyenne académique (58,7% contre 67,2%), quatre collèges enregistrent même un taux de passage en 1ere inférieur à 50%.

Les équipes enseignantes se montrent accompagnantes sur le parcours d'orientation.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.